



Présent(e)s : Mme Laetitia Brancovan, M. Castro Munoz, M. Michel Cribier, M. Kader Goual, Mme Laetitia Harvey Duchesne, Mme Julie Legg, Mme Marie-Claude Lhommet, M. Philippe Loiret, M. Pierre Lucot, M. Luc Monti, Mme Nadine Pouillon, Mme Alice Quiles, M. Pascal Loeb et Mme Nathalie Bréban.

Excusé(e)s : Mme Ginette Anglade, Mme Sarah Klucsar, M. Philippe Roufiat et M. Pierre Schneider.

Intervention de Mme Karen Taïeb, élue référente du Conseil de quartier Arsenal

Mise en place d'un radar sur le quai Henri IV

Mme Karen Taïeb annonce que le Maire du 4^e a envoyé par courrier une demande officielle au Préfet de Police de Paris pour l'installation d'un radar sur le quai Henri IV. M. Pierre Lucot précise que ce point a été évoqué lors de la rencontre avec la Commissaire du 4^e.

Synchronisation des feux quai des Célestins

Mme Karen Taïeb informe les membres du Conseil de quartier qu'un rendez-vous est organisé sur place le mercredi 6 juin avec les services de la ville en présence du Maire du 4^e. M. Pierre Lucot explique que la synchronisation marche très bien entre 12h et 16h-17h le dimanche et qu'à partir de 18h, elle cesse et entraîne une dangereuse accumulation de piétons sur le terre plein central.

Bouton poussoir à l'angle du quai Henri IV et de la rue Schomberg

Le signalement a été remonté aux services de la ville. Des agents de la Mairie du 4^e ont vérifié sa fonctionnalité, il est à présent réparé.

Eclairage public de la place des Vosges

Mme Karen Taïeb précise qu'il y a plusieurs modules d'éclairage place des Vosges : des encastrés (projecteurs dans le sol) et des projecteurs installés toutes les deux ou trois arcades. L'éclairage public classique éclaire le jardin et la voirie. Mme Karen Taïeb explique qu'il suffit qu'un projecteur soit abîmé ou vandalisé pour entraîner le dysfonctionnement des autres car l'éclairage de la place (arcades, jardin et voie) est géré par un poste unique. Des solutions vont être mises en place : les encastrés vont être isolés du reste du réseau pour ne pas impacter le reste de l'éclairage de la place en cas de panne. L'intervention des services est programmée la semaine prochaine, les encastrés sont d'ores et déjà éteints, pour ne plus risquer de mettre hors service tout l'éclairage. Afin d'éviter le vandalisme, les services travaillent sur un projet de surprotection métallique de ces encastrés.

Nuisances occasionnées par les concerts organisés sur le quai Saint-Bernard

Mme Karen Taïeb évoque les nuisances occasionnées du côté 5^e, qui viennent en échos occasionner des nuisances dans le 4^e. Elle explique que le Maire du 4^e a alerté la Maire du 5^e sur ce sujet et va tenter de solliciter Bruiparif, homologue d'Airparif pour les nuisances sonores. M. Pierre Lucot précise que ce sujet a été évoqué avec la Commissaire de Police du 4^e, qui va également tenter de contacter le Commissaire de Police du 5^e. M. Enrique Castro Munoz précise que les Commissaires du 5^e et du 4^e lui ont indiqué qu'il fallait contacter la police fluviale sur ce sujet.

Travaux

Mme Karen Taïeb explique que le quartier de l'Arsenal est une partie de l'arrondissement qui va être très chargée en travaux, que c'est déjà le cas, et que cela va durer jusqu'en 2020 voir 2021.

Elle annonce que les travaux de la rue de Sully sont prévus à l'hiver 2018. M. Pierre Lucot et M. Michel Cribier font remarquer que le projet présenté en réunion publique proposait une fermeture à la circulation de la rue. Mme Karen Taïeb explique que la Mairie du 4^e reste en attente des résultats

des études pour le budget participatif et que les résultats devraient arriver. M. Pierre Lucot explique que les membres du Conseil de quartier attendent des précisions sur le projet dans la mesure où ils avaient formulé des attentes précises. Ils rappellent également avoir été consulté sur le boulevard Bourdon et attendent un retour sur les propositions du Conseil de quartier.

Mme Karen Taïeb explique que les places de stationnement de rue de Sully vont servir comme base vie de chantier pour les travaux de la place Teilhard de Chardin.

Mme Nadine Pouillon demande si la date de mise en service du nouveau trajet du 72 est connue. Mme Karen Taïeb répond que la Mairie du 4^e n'a pas encore connaissance de cette date.

M. Philippe Loiret explique que le Maire du 4^e a précisé, lors de la réunion sur la place Mazas, que la végétalisation serait maximale. M. Philippe Loiret demande que le Conseil de quartier soit sollicité en amont, avant de découvrir le projet lors de sa mise en œuvre.

Mme Karen Taïeb explique que les travaux du boulevard Bourdon dépendent des travaux de la place de la Bastille et rappelle l'idée de la Maire de Paris d'avoir sept places réaménagées pour 2020. Plusieurs membres souhaitent connaître les dates pour la place de la Bastille. Mme Karen Taïeb précise que les travaux ont commencé et qu'ils vont durer jusqu'en 2020. La colonne est prête à être ouverte mais pendant les travaux il y aura de nombreux chantiers.

Concernant la piste cyclable, les préconisations ont été prises en compte. La piste en amont et en aval du site Morland est indiquée comme déviée ou neutralisée. Un panneau supplémentaire a été ajouté, à l'angle du boulevard Henri IV et du boulevard Morland, pour les cyclistes venant du Pont de Sully. Le marquage au sol temporaire de la piste cyclable sur le trottoir à l'angle de la rue Schomberg et du boulevard Morland a été effacé et deux panneaux de signalisation, l'un « cycliste pied à terre » et l'autre « piste neutralisée », ont été ajoutés. Les membres du Conseil de quartier demandent combien de temps va durer ce dévoiement de piste cyclable.

Concernant les travaux du bâtiment Morland, la Mairie du 4^e précise qu'ils sont programmés de mai 2018 à mi 2021. Les membres du Conseil de quartier demandent à la Mairie du 4^e des précisions sur le déploiement des emprises et des installations de chantier hors site. Ils souhaitent connaître la localisation hors site. M. Pierre Lucot annonce qu'il y aura un bungalow de présentation du projet qui sera mis en place, mais n'a pas eu de précisions de la part d'Emerige. Une réunion publique d'information sera organisée prochainement, la date sera communiquée au Conseil de quartier.

Les membres du Conseil de quartier souhaitent un planning plus précis sur les calendriers de tous ces chantiers et les impacts en termes de nuisances pour les riverains. Ils rappellent leur rôle de relai entre la Mairie du 4^e et les habitants.

Circulation et pollution

M. Enrique Castro Munoz évoque le bruit occasionné par la circulation à partir de 22h sur le quai Henri IV. Les membres du Conseil de quartier demandent qu'une mesure du bruit soit réalisée sur le quai Henri IV.

M. Pierre Lucot évoque l'évolution de la pollution sur Paris et son mauvais bilan à nouveau communiqué dans la presse. Les membres du Conseil de quartier soulignent qu'ils n'ont pas de réponse à ce problème de pollution atmosphérique et attendent des mesures plus concrètes. Ils souhaiteraient avoir connaissances des derniers relevés de taux de pollution sur le quartier. Mme Karen Taïeb rappelle avoir demandé une seconde mesure pour voir l'évolution de la pollution dans le quartier Arsenal mais celle-ci n'a pas encore eu lieu.

M. Luc Monti fait remarquer que les automobilistes franciliens ont acheté une vignette et qu'aucune régulation n'a été effectuée depuis leur achat.

Les membres du Conseil de quartier constatent une amélioration des réponses et une réelle volonté de la Mairie du 4^e d'apporter des réponses. Ils regrettent cependant le manque de précisions de celles-ci.

Vide-greniers Arsenal

Mme Laetitia Harvey Duchesne annonce que tous les emplacements ont été réservés. L'organisation réalisée en amont cette année a permis la bonne gestion des inscriptions, 154 stands sont proposés aux habitants du 4^e. Il est demandé à la Mairie du 4^e le prêt d'un barnum pour l'événement. La Cité Saint-Martin prêtera des chaises comme l'an passé. Mme Laetitia Harvey

Duchesne souhaite qu'il y ait une large communication avant l'événement afin de susciter l'intérêt des acheteurs. Il est demandé de remettre des affiches deux semaines avant l'événement pour communiquer et s'il est possible d'avoir de la rubalise pour sécuriser les lieux le jour de l'événement.

M. Pascal Loeb fait remarquer que les pistes cyclables ne sont pas des lieux de stationnement et alerte les organisatrices sur les infractions à cette règle constatés sur ce type d'événement.

Projet Morland

Mme Alice Quiles rend compte de ses recherches sur internet portant sur le projet Morland :

- Un accord a été donné le 19 mars 2018 par la CDAC (Commission départementale d'aménagement commercial) pour la création d'un ensemble commercial "Morland Mixité Capitale" comprenant un marché alimentaire de 415 m² et 6 cellules commerciales totalisant 582 m², soit un total général de 997 m².
- Hors marché alimentaire, les cellules commerciales seront moins nombreuses (6 au lieu de 10) et occuperont une superficie moins importante (582m²) que celle qui avait été annoncée au premier semestre 2017 (750 m²).
- Sur les 582 m² pour les divers commerces, 220 m² seront dédiés à "Paris Art Lab", qui était prévu dès le début (mais annoncé antérieurement aux derniers étages de la Tour), espace culturel et commercial.

La Mairie du 4^e annonce qu'une réunion publique d'information sera organisée très prochainement afin de présenter le chantier et ses incidences sur la vie de quartier.

Alors que les habitants qui s'étaient engagé dans la concertation avec Emerige font état de leur désapointment, M. Pierre Lucot rappelle que c'est un projet privé et que les personnes qui ont nourri des propositions étaient là à titre consultatif. Il évoque la légitimité de la déception au vu de la communication menée par Emerige autour de la concertation. Il ajoute que le bâtiment Morland n'est plus un bâtiment public et que les opérations du « réinventer Paris » sont des cessions de biens publics avec certaines conditions d'aménagement définies par la Mairie pour chaque bâtiment.

Projet de végétalisation du TEP Neuve Saint-Pierre et budget participatif

Mme Alice Quiles explique avoir participé à une réunion de suivi sur la mise en œuvre du projet de végétalisation du TEP Neuve Saint-Pierre en présence de Mme Annabelle Imbert, Conseillère technique au Cabinet du Maire du 4^e et des services de la ville (Direction de la Jeunesse et des Sports et Direction des Espaces Verts et de l'Environnement). La réunion s'est tenue sur site. Le compte rendu de la réunion n'a pas encore été transmis.

Elle précise que le Conseil de quartier sera sollicité pour le choix des végétaux qui vont être installés dans les neuf jardinières accolées au mur mitoyen avec l'école. La végétalisation est prévue sur le mur, celle du grillage n'a pas été retenue pour favoriser l'éclairage de la halle. Le projet de jardin potager prévoit 36 bacs. Il sera nécessaire de niveler le sol et la pose d'un pavé enherbé est envisagée avant l'installation des bacs. Une clôture sera également installée pour sécuriser le potager.

Il est rappelé que l'ancien maire M. Christophe Girard soutenait le projet de végétalisation du TEP Neuve Saint-Pierre. Plusieurs membres regrettent que l'espace prévu pour être largement végétalisé, a été bétonné ne laissant la place qu'à quelques jardinières.

Certains membres du Conseil de quartier soulignent la réduction des projets lauréats du budget participatif lors de leur mise en œuvre. Ils partagent l'avis que les filtres pour écarter les projets sont le plus souvent arbitraires et non correctement justifiés qu'il s'agisse de raisons budgétaires ou techniques.

Il est demandé à la Mairie de mieux argumenter ses choix de projets.

Compte rendu de la rencontre avec la Commissaire du 4^e

Concernant la vitesse des véhicules sur le quai Henri IV, le Commissariat de Police du 4^e ne signale pas d'excès de vitesses. Le Maire du 4^e a confirmé néanmoins qu'il y aura un radar d'installé.

Il a été évoqué un bilan positif et une amélioration sur le quartier, sauf sur deux points : les vols lors de retrait en carte bleue et les cambriolages.

M. Philippe Loiret regrette que le cas de l'épave stationnée depuis deux mois rue de l' Arsenal ne fut pas abordée lors de cette rencontre.

M. Michel Cribier a signalé depuis au mois 3 mois un scooter stationnant devant la Garde Républicaine avec l'application Dans ma rue et constate que rien n'a bougé.

Chantier de l'école Massillon

Les membres du Conseil de quartier sont sollicités par de nombreux riverains qui déplorent la qualité de la construction de l'extension de l'école Massillon qui masque par des coursives en béton brut la façade classée de Jules Har道in Mansart définitivement occultée à la vue des passants. Ils s'étonnent que les Bâtiments de France et le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Marais aient pu autoriser une telle construction. Ils souhaitent que la finition soit conforme au projet chantier, c'est-à-dire masque les coursives béton par une végétalisation dense. M. Pierre Lucot précise avoir écrit plusieurs fois au maître d'ouvrage et à l'architecte sans avoir eu réponse à toutes ses remarques. Le Conseil de quartier souhaite alerter le Maire du 4^e sur cette question et demande à ce qu'une rencontre soit organisée avec le conseil, la Mairie et l'Ecole.

Point sur le projet de repas intergénérationnel

La Coordinatrice des Conseils de quartier du 4^e évoque la difficulté à cibler des personnes âgées isolées dans le cadre du projet porté par le Conseil de quartier. Les membres du Conseil de quartier sont invités à chercher dans leur entourage ou connaissance des personnes âgées qui seraient intéressées par le projet.

Divers

M. Pierre Lucot précise que dans le cadre de la fusion, il y aura des échanges sur le rôle des Conseils de quartier. Il souhaite que dans le cadre de la consultation en cours, la démocratie participative soit améliorée par une nouvelle charte des conseils.

Il est demandé des précisions sur le référendum envisagé pour le choix de la Mairie centrale.

Les travaux d'aménagement des pourtours d'arbres sur le boulevard Morland ne sont pas terminés, seuls 4 ou 5 sont pour le moment installés et devront être améliorés. L'inauguration de ces installations est donc repoussée.

Il est signalé le nombre important de voitures empruntant la rue Saint-Paul et évoqué la nécessité de réfléchir à d'autres sens de circulation.

Les membres du Conseil de quartier souhaitent savoir quand sera rendu accessible le parvis Saint-Paul, car les bus ne peuvent plus aller sur le parvis depuis 15 jours-3 semaines. Ils demandent également à avoir confirmation que les lignes 76 et 69 continueront leur trajet rue St Antoine vers la Bastille (travaux de la piste cyclable en cours).

Ils souhaitent connaître la date d'installation d'une station vélib dans le quartier de l' Arsenal.

M. Pierre Lucot annonce avoir été sollicité par la secrétaire du Maire pour le lieu du café du Maire dans le quartier Arsenal. Il a proposé Le temps des Cerises.

M. Pierre Lucot transmet la proposition de M. Pacôme Rupin, député de la 7^e circonscription, de tenir une réunion avec le Conseil de quartier. Cette proposition est rejetée par la plupart des conseillers au motif qu'elle s'inscrirait dans un processus de campagne électorale pour les municipales.

Prochaines réunions 2018

Mercredi 20 juin, de 19h à 21h, salle Van Gogh de la **Cité Saint-Martin**, 4, rue de l' Arsenal

Chaque membre du Conseil est invité à transmettre à Pierre, Sarah et Hortense toute proposition de sujet qu'il souhaiterait voir aborder à l'occasion de la prochaine réunion.